

Léon rencontre M. Georges Méric

[Introduction du « Blog de Léon »](#)

A Saint Léon, nous avons réalisé un blog « Le Blog de Léon » à l'automne 2008. Ce blog vise à informer les Saints Léonnais de tout ce qui se passe dans notre village et à développer les échanges entre nous. Nous avons eu un certain nombre de questions de nos lecteurs sur le Village des marques et nous avons eu l'idée de vous rencontrer, M. Georges Méric, pour obtenir des réponses.

Merci de nous accueillir à Colaursud au moulin à 6 ailes. Etaient présents également Marjorie Lebleu, chargée de Développement Tourisme à Colaursud ; Pascal Fabre, chargé de Développement Economie également à Colaursud et Elie Dutech, urbaniste de la Mairie de Nailloux.

[Georges Méric](#)

Nous sommes la partie politique du Village des Marques sachant que le Village des marques est une affaire privée. Nous nous sommes investis pour autoriser ce projet ; la réalisation est purement privée. Colaursud n'a donc pas dépensé 1 euro pour le Village des Marques.

Nous avons une réunion mensuelle avec tous les responsables pour faire le point d'avancement.

[Blog de Léon](#)

Nos questions vont se répartir en 2 grands volets : le premier concernera les grandes étapes de ce projet, le second tous ses impacts.

Suite à cette interview, nous publierons un article dans notre blog une fois que vous aurez validé le texte de l'entretien que nous vous aurons soumis au préalable. Si nous souhaitons faire des commentaires, nous le ferons à la suite de cette interview. Les 2 types de texte seront donc bien distincts.

[Georges Méric](#)

D'accord.

[Blog de Léon](#)

Comment ce projet de Village de marques est né ? Comment il a germé ?

[Georges Méric](#)

C'est assez simple : dans la vie, il y a des rencontres. La première rencontre il y a 6 à 7 ans, c'est avec M. Philippe Peyrot qui est venu sur le territoire nous aider à créer la zone d'activité du Tambouret sur Nailloux. La Cogep a fait cette zone d'activité purement commerciale et artisanale de chalandise locale sur le chef lieu de canton : il y a aujourd'hui un certain nombre d'activités avec « Carrefour Contact » et plusieurs autres entreprises. La mairie de Nailloux et Colaursud ont l'ambition de doubler le Tambouret.

Autour du péage de Nailloux, nous ne voulions pas faire une zone d'activité et attendre le client. Aujourd'hui, autour de Toulouse entre 35 et 50 kms vous avez 1 000 ha de zone d'activités en jachère industrielle. On doit utiliser 20 ha par an sur cette zone là donc il y a 50 ans de réserve. Nous n'avons pas voulu avoir une réserve foncière aménagée aux frais de Colaursud que l'on traîne pendant 10 ans. Nous avons donc demandé à M. Peyrot une idée originale qui ne soit pas en concurrence avec l'ensemble des zones de la périphérie toulousaine. Il y a plus de 5 ans c'est M. Peyrot qui nous a mis en contact avec M. Franck Verschelle qui a commencé à nous parler de Village de marques. Nous ne connaissions pas ces villages donc nous avons fait un voyage à La Rocca avec plusieurs élus : Michel Dutech, Christian Portet et quelques autres. C'est intéressant parce que c'est un commerce totalement différent des hypermarchés, sur un secteur économique différent et ça a l'air très porteur. Il faut savoir que dans le sud de la France, il y en a très peu : aucun Village de marques à moins de 350 kms. Nous avons commencé à monter un dossier car le projet nous semblait intéressant.

[Blog de Léon](#)

A ce moment-là, est-ce que vous essayez de trouver d'autres projets ... ?

[Georges Méric](#)

Le Village des Marques était une idée originale ; il n'y avait aucune concurrence sur une zone très large (350 kms) ; à Montgiscard, nous savions qu'il y avait un projet voisin mais pas réellement soutenu. Ensuite, nous sentions bien que cela aurait des incidences positives en termes d'emploi, de taxes (ancienne taxe professionnelle), de foncier bâti, ... Et surtout le concept de M. Verschelle n'est pas un concept de galerie marchande pure mais de tourisme commercial (7.35). Ce qui nous a séduit, c'est d'activer une vraie politique de développement touristique qui nous permet de nous différencier par rapport aux territoires voisins.

[Blog de Léon](#)

Ce projet s'appuie sur quelles ressources, sur quelles compétences du territoire ? Quelle adéquation entre ce projet qu'on vous apporte et le territoire du Lauragais ?

Georges Méric

Le territoire, il y en a plusieurs : d'abord Midi Pyrénées avec ses grands sites. On va pouvoir présenter l'ensemble des grands sites de Midi Pyrénées dans une salle dédiée et sous la responsabilité de la région au travers de l'Office du tourisme. Ensuite, un autre territoire est le Pays Lauragais plus ou moins élargi sur 3 départements et 2 régions avec Revel, lac St Ferréol, Castelnaudary, Sorèze. Et puis il y a des lieux assez incontournables en Haute Garonne, en Ariège, ... où l'on peut promouvoir aussi des terroirs.

Blog de Léon

On est donc résolument sur un développement touristique de ces territoires ?

Georges Méric

Nous avons embauché il y a déjà quelques années Marjorie Lebleu qui a un « bac + 5 » en tourisme pour renforcer cette volonté de développement touristique de notre territoire. Elle est notre guide dans cet aménagement touristique.

Blog de Léon

Pourquoi le projet sur cette zone là précisément ?

Georges Méric

A cause de l'autoroute car sans autoroute, il ne peut y avoir de Village de marques. Autoroute qui va en Ariège mais aussi en Andorre donc la gestion du lieu pour eux était très porteuse.

Blog de Léon

Quand on parle d'un bassin régional important (2 régions, 3 départements), il y a plein d'autres sites qui ont des autoroutes qui ont des accès à la mer, à l'océan, aux Pyrénées

Georges Méric

On n'a pas été mauvais...

Blog de Léon

Donc il y a eu une volonté farouche de défendre l'implantation du Village des marques ici et non pas du côté de Muret

Georges Méric

J'en prends effectivement la responsabilité.

Blog de Léon

Cela a été une bataille pour affirmer régionalement que le Village de marques soit là.

Georges Méric

Il y avait un Village de marques défendu par Vinci (et Vinci, ça pèse ...) à Saverdun en même temps que nous voire un petit peu avant. Bizarrement, eux n'ont pas eu l'agrément alors que nous, nous l'avons eu.

Blog de Léon

Pour quoi ce projet a périclité ? Pourquoi autant de résistances ?

Georges Méric

Ils sont passés devant une commission et ils n'ont pas eu assez de voix.

Blog de Léon

Quels ont été les freins à cette implantation à Saverdun ?

Georges Méric

La Chambre de métiers, la chambre de commerce, les consommateurs, les élus locaux, ... : il leur fallait 4 voix et ils ne les ont pas eu.

Ils étaient en avance mais sans vouloir être partisan leur projet était beaucoup moins bien construit que le nôtre sur cette stratégie-là de tourisme commercial. L'originalité, c'est le fondement de notre stratégie.

[Blog de Léon](#)

Pour dynamiser notre économie, notre région, y a-t-il eu d'autres projets ? Dans la recherche et le développement, ... ?

[Georges Méric](#)

Vous avez des idées ? Si vous en avez, je suis toujours preneur.

[Blog de Léon](#)

Non. Ce que j'aimerais savoir c'est s'il y a eu d'autres idées. Il n'y a pas eu par exemple un responsable d'un laboratoire pharmaceutique ou une autre personne qui aurait pu vous rencontrer ? Il n'y a eu que la rencontre avec Philippe Peyrot ?

Il n'y a pas eu d'autres Philippe Peyrot qui vous ont donné des idées ?

[Georges Méric](#)

Avant de rencontrer Philippe Peyrot, on avait approché des logisticiens, on avait vu d'autres possibilités mais rien ne fonctionnait vraiment en terme de géographie et en plus nous étions en concurrence directe.

[Blog de Léon](#)

Donc rien de concret à part ce projet de Village de marques. En terme de site, il y avait 2 possibilités : l'un à Saverdun qui n'a pas marché et l'autre sur Nailloux qui s'est développé.

[Georges Méric](#)

Il y avait un autre projet de Village de marques dans les Hautes Pyrénées. Il y en avait de nombreux : 2 avant, 3 maintenant ; il y en aurait eu 5 après. C'est le premier qui a l'agrément qui se développe.

[Blog de Léon](#)

Quels sont les principaux acteurs qui se battent pour faire avancer ce projet ? Ce sont toutes les personnes qui sont autour de cette table ?

[Georges Méric](#)

Nous sommes le pouvoir public territorial qui a favorisé la création de cette zone ici dans le PLU de Nailloux voici plusieurs années, qui avons su trouver les compétences complémentaires. Ces efforts vont nous permettre d'être à la tête de pont d'1,7 millions de visiteurs. Donc pas mal de monde dans le tourisme est intéressé. Nous serons le 2^{ème} site de Midi-Pyrénées après Lourdes.

[Blog de Léon](#)

En termes d'acteurs, il y a Georges Méric...

[Georges Méric](#)

Il y a Michel Dutech, Christian Portet, les acteurs locaux, le carnet d'adresses que nous avons ensemble. Et puis je voudrais souligner qu'il y a des attitudes intelligentes par exemple par rapport à la chambre de métiers : en créant la zone du Tambouret, nous avons favorisé les artisans. Si dans notre département la Chambre de métiers a voté pour et en Ariège contre, cela veut dire que les 2 dossiers n'étaient pas les mêmes.

[Blog de Léon](#)

... et que le travail en amont était différent ; c'est la raison pour laquelle vous parliez de qualité du projet tout à l'heure.

[Georges Méric](#)

Nous avons défendu les artisans sur notre territoire et développé un partenariat avec la Chambre de métiers en amont. Nous avons gagné notre objectif d'être assez singulier dans notre développement. Si on n'est pas singulier ici, on n'a pas les atouts que peuvent avoir Tournefeuille, le Sicoval, ...
Notre but est de créer 550 emplois directs in situ. C'est d'avoir des retombées fiscales. Alors c'est vrai que la réforme de la taxe professionnelle ne nous a pas fait plaisir ; le foncier bâti n'est pas négligeable ; nous attendons des compléments sur la loi de la TP qui va peut-être nous apporter un petit plus. Cela est très important et c'est un départ pour l'organisation du tourisme commercial, ce sont des gîtes, 1 ou 2 hôtels de plus, ...

[Blog de Léon](#)

Merci pour cette première partie ; nous allons pouvoir maintenant parler de ce que va générer ce Village des marques.

Ce projet va permettre de donner naissance à d'autres projets dans le développement touristique ?

Georges Méric

Il peut y avoir secondairement pas forcément aujourd'hui à côté du Village de marques d'autres commerces qui peuvent profiter de ce projet.

Blog de Léon

Nous parlons donc des conséquences notamment en matière d'emplois.

Georges Méric

Ce que nous voulions, c'est créer des emplois et pas les espérer.

Blog de Léon

Les emplois on peut bien les comprendre par rapport aux objectifs de nombre de magasins. Lorsque vous parlez d'1,7 millions de visiteurs, quelles sont les études qui vous permettent d'aboutir à ce chiffre ?

Georges Méric

Dans le dossier d'agrément, il y a un bureau d'étude qui a défini la zone de chalandise et à partir d'abaques reconnues par la CCI et la Chambre de métiers calculé qu'il y aurait 1,7 millions de visiteurs. Il y en a plus de 2 millions à Barcelone, à Troyes 5 millions. Ils parlent peut-être de 2 millions un jour mais cela est une autre histoire.

Blog de Léon

Est-ce que le dossier d'agrément est public ?

Georges Méric

Je pense que oui, que vous pouvez l'obtenir.

Blog de Léon

Il est consultable ici ?

Georges Méric

Non, ici nous ne l'avons pas. Il faut aller à la Préfecture.

Blog de Léon

Une annonce a été faite dans la presse récemment, à propos d'un projet de création de VILLAGE DE MARQUES à Montpellier. Ce nouveau projet, comme celui de Nailloux, donne des chiffres de fréquentation et de création d'emplois. A travers l'étude que vous citez, Nailloux annonce 550 emplois pour 1,7 M de visiteurs, soit environ 3 000 visiteurs pour créer 1 emploi, alors que Montpellier annonce 360 emplois pour 2,5M de visiteurs, soient environ 7 000 visiteurs pour créer 1 emploi. Nous nous demandons quels chiffres faut-il croire ?

Georges Méric

C'est surtout le nombre de boutiques qui compte et non les visiteurs potentiels. S'il y a des emplois, ce sont des vendeuses et des chefs de boutiques. 2 personnes par boutique, 6 jours sur 7 et 10 heures par jour représentent 5 à 6 emplois par boutique. Vous avez ensuite l'administration générale, la maintenance, la surveillance etc ... Le chiffre de 550 emplois n'a pas été inventé mais fait partie du dossier d'agrément.

Blog de Léon

Ce sont les boutiques qui créent les emplois, je suis d'accord avec vous, mais ce sont les visiteurs qui font vivre les boutiques. S'il n'y a pas de visiteurs, il n'y a pas de boutiques et il n'y a pas d'employés.

Georges Méric

Je pense que ces chiffres là ont été actés par l'ensemble de l'administration. Ils auraient pu dire « là on n'est pas d'accord. » L'ensemble du dossier est passé entre les mains de gens très compétents à la Préfecture.

Elie Dutech

Il n'y avait pas de projet à Montpellier. On peut annoncer ce que l'on veut. Il y avait un projet annoncé à Saverdun. Il n'y a rien eu d'étudié ou de monté, c'était un effet d'annonce.

Georges Méric

C'était un ballon d'essai et il y en a eu d'autres. On peut dire que le décès du Président (G. Frèche) est aussi le décès du village pour l'instant. La commune de Montpellier était contre.

Blog de Léon

Est-ce que l'on peut se concentrer sur la partie impact du projet. Il y en a un certain nombre qui sont clairement identifiés dans les documents de presse que vous fournissez. Est-ce qu'il y a d'autres impacts que vous voyez sur lesquels vous communiquez moins, voir des impacts négatifs que vous avez identifiés et auxquels vous pensez et pouvez donner une réponse aussi ?

Georges Méric

Les impacts seront en terme de trafic les jours d'affluence. Il y a 200 m linéaires de route entre le péage et le rond-point (financé à 100% par le Village de marques). C'est à ce niveau qu'il pourra y avoir des embouteillages. Pour 90% du temps, il n'y aura pas de problème. Nous avons aussi rencontré ASF et vérifié qu'il n'y aurait pas de problème en terme de péage. Ils peuvent construire une cabine supplémentaire si nécessaire. Le point noir sera peut être les jours de solde. Quand les remises passeront de 50% à 80%, c'est clair qu'il y aura du monde.

Blog de Léon

Nous qui sommes Saint Léonnais, et traversés par la route qui va faire Toulouse-Roques sur Garonne-Venerque jusqu'à Nailloux, imaginez vous bien que nous sommes un certain nombre à nous inquiéter. Nous sommes 10km en amont du rond-point que vous évoquez et cela nous inquiète énormément.

Georges Méric

80 ou 85% des gens arriveront par l'autoroute. La majorité des visiteurs est à 2h d'autoroute de chez nous.

Blog de Léon

Les toulousains, les habitants de Muret et de cette zone là viendront tout de même.

Georges Méric

Ils ne viendront pas en masse.

Blog de Léon

En dehors de ces aspects de trafic routier, il y a d'autres éléments négatifs auxquels vous pensez ?

Georges Méric

Il y a la signalétique et c'est pour cela que le Comité Consultatif de Développement Economique présidé par Robert Pujol a mené une réflexion afin d'élaborer une charte sur la signalétique à l'échelle du bassin de vie de Colausud. Au rond point, tout le monde va vouloir un panneau et cela va polluer le paysage. A Saint Léon il pourrait y avoir un panneau annonçant Champreux par exemple. Il y a un gros effort mené par Robert Pujol sur une réglementation de la signalétique pour qu'il n'y ait pas de laisser aller.

Blog de Léon

D'accord, autre point négatif également que vous avez identifié ?

Je pense aussi aux services, vous en citez quelques exemples comme la crèche. Est-ce qu'il y a d'autres aspects que vous voyez, d'autres services ?

Georges Méric

En premier, la création d'emplois et les ressources fiscales. En second lieu, la création de la crèche.

Blog de Léon

Justement à propos de la crèche. Est-ce que celle-ci sera réservée aux enfants des salariés du VILLAGE DE MARQUES ou ouverte à tous les enfants des habitants ?

Georges Méric

C'est une crèche territoriale, ce n'est pas la crèche du VILLAGE DE MARQUES.

Blog de Léon

Territoriale ou municipale ? Il y a écrit « crèche municipale » dans certains documents ...

Georges Méric

Ce sera une crèche intercommunale

Blog de Léon

Cela veut dire qu'elle ne s'adresse pas simplement aux personnes venant travailler au VILLAGE DE MARQUES ?

Georges Méric

Elle a le même statut que les autres crèches.

Blog de Léon

Est-ce qu'il y a aujourd'hui un projet de convention qui va fixer, sur les 40 places prévues, la partie qui va être réservée aux enfants des salariés du VILLAGE DE MARQUES ?

Georges Méric

Dans l'immédiat, nous avons toujours dit au VILLAGE DE MARQUES que la priorité serait donnée aux habitants du territoire. L'intérêt des salariés du VILLAGE DE MARQUES sera d'habiter sur le territoire.

Blog de Léon

Justement, revenons aux emplois, c'est de toute évidence un élément extrêmement positif mais est ce que ces emplois seront des emplois pérennes en CDI ?

Georges Méric

En principe ce sont des CDI

Blog de Léon

Plutôt pour des gens qui sont du territoire ou pour des nouveaux venus ?

Georges Méric

Je vais vous donner des principes :

Pour être embauché quelque part, il faut avoir les compétences adéquates. Ce n'est pas parce que vous êtes du terroir que vous êtes embauchés. Nous avons créé, avec le point d'appui Emploi de Nailloux pour Coloursud, deux types de formation : une formation de vendeuse et une formation de chef de boutique.

Marjorie Lebleu

Une annonce va être faite officiellement la semaine prochaine : La communauté de communes a travaillé avec la Région en partenariat avec le pôle de formation et le pôle emploi de Villefranche de Lauragais, pour mettre en place des sessions de formation pour des « conseillers en habillement » et « responsables de boutiques ». Ces formations permettront à des personnes résidentes sur notre territoire de monter en compétence et de pouvoir se donner les moyens de mieux se positionner pour les futurs emplois qui vont être proposés au sein du VILLAGE DE MARQUES.

Georges Méric

Nous avons passé un accord avec les marques qui auront des boutiques dans le VILLAGE DE MARQUES pour qu'ils s'adressent à nous, dans la recherche de personnel. Nous leur donnerons les listes des personnes formées. La capacité de formation sera de 95 personnes en 2011.

Blog de Léon

20% du potentiel total d'emploi sur la première année est un objectif très ambitieux et intéressant.

Concernant l'impact écologique et la problématique de développement durable, on a bien vu sur le site internet du VILLAGE DE MARQUES ce qui a été fait pour la gestion du chantier. Nous avons bien vu aussi ce qui allait se faire en terme de fonctionnement, récupération des eaux de pluie, éclairage basse consommation. En revanche ce que nous n'avons pas vu et qui nous a surpris c'est un bilan carbone du fonctionnement du VILLAGE DE MARQUES et de ce qu'il va induire en terme de déplacement pour les 1,7 M de visiteurs, c'est à dire des 1M de voitures/an qui feront chacune entre 200 et 300 km, selon les chiffres que l'on voit circuler. Que pouvez-vous nous en dire ?

Georges Méric

Il faut considérer que les visiteurs seront en moyenne 4 par voiture et il y aura aussi les caristes. Cela va donner un nombre de véhicules inférieur à votre estimation.

[Blog de Léon](#)

Globalement aujourd'hui, le ministère du développement durable à travers l'ADEME, fait la promotion d'outils pour réaliser le bilan carbone, adapté aux collectivités comme aux entreprises. Là dans le cadre du projet VILLAGE DE MARQUES, cela n'a été demandé ni par les élus, ni par l'entité commerciale ?

Georges Méric

C'est déjà un vieux projet : il a 5 ans.

[Blog de Léon](#)

On pourrait le faire maintenant...

Georges Méric

Ce que l'on peut vous dire sur l'environnement et la qualité du VILLAGE DE MARQUES, c'est que le principal actionnaire, la société CORIO, a exigé le label BREEAM (label européen des centres commerciaux) qui impose pas mal de choses dans la conception, la construction et la gestion des énergies. La notion de bilan carbone n'existait pas au départ du projet. Par contre le BREEAM est une exigence immédiate de CORIO quand ils ont pris le chantier. Pour les modes de déplacement, il y a une navette qui fait Ramonville - Nailloux et qui pourra être utilisée par consommateurs du VILLAGE DE MARQUES.

[Blog de Léon](#)

Il pourra y avoir, j'imagine, des dispositifs permettant de bénéficier de conditions de transport gratuites ou remises, en fonction des achats réalisés.

Georges Méric

Quand il y a des clients, on peut créer des conditions avantageuses en ce sens.

Elie Dutech

Le concept constructif a intégré cette notion là, sans que l'on soit rivé au bilan carbone car ce n'était pas à l'ordre du jour, mais ça a été la préoccupation. Ce n'est pas innocent si on a choisi de créer un village sous forme de maisons, ce n'est pas un centre commercial. Les matériaux viennent de la région, les entreprises viennent de la région et les terrassements qui représentaient 260 000 m3 de terre n'ont pas vu sortir un camion. C'est à dire que nous avons toujours veillé à privilégier la proximité. Si on avait évacué la terre comme cela se fait d'habitude, cela aurait représenté 56 000 voyages de camions. Ici tout a été réutilisé sur place. Le projet est écologiquement très bien et ils sont très impliqués.

[Blog de Léon](#)

L'importance des entreprises locales est forte ?

Georges Méric

Oui

[Blog de Léon](#)

Vous avez des chiffres ?

Georges Méric

1/3 du chantier de gros œuvre a été fait par une entreprise de Revel CRESPIY et au sein de CRESPIY il y a eu une sous-traitance vers l'entreprise GIL de Calmont pour un quota assez important, je ne sais pas lequel. C'est la seule entreprise de maçonnerie qui s'est portée candidate. Donc on est arrivé, par un partenariat à l'intégrer sur le Village. Le deuxième constructeur c'est Gallego qui est de Tarbes. Ils n'ont pas pris des gigantesques internationaux.

[Blog de Léon](#)

On voulait conclure avec une dernière question : quels seraient les prochains projets ou grands projets pour faire bouger notre territoire dans les 10 prochaines années ?

Georges Méric

D'abord on a un projet de photovoltaïque sur Calmont qui permet de créer une zone d'activité sur Calmont. Sans le PV on ne peut pas la créer. On a travaillé sur le dossier depuis 5 ans, on a travaillé avec les bureaux d'études privés, publics. Le problème à gérer c'est la rentabilité immédiate de l'investissement.

[Blog de Léon](#)

Et c'est à partir de là que d'autres emplois se créeront ?

Georges Méric

Oui. On fait le PV, puis à côté on fait une dizaine d'ha avec 8 pour de l'artisanat local calmontais et un gros macro-lot. Là, on pourra attendre le client. Rien que le PV aura tout payé, pratiquement. C'est un dossier très porteur.

Lorsqu'on est sur une stratégie de tourisme commercial, d'autres opportunités apparaissent. Il y a environ 200,000 nuitées générées par le VILLAGE DE MARQUES et on va en récupérer une partie en créant 1 ou 2 hôtels, une résidence de vacances. Il faut aussi sécuriser le projet « golf ». Si le golf se fait à Nailloux, ça va aussi doper le potentiel hôtelier.

[Blog de Léon](#)

Le projet de golf sur Nailloux n'est toujours pas arrêté ?

Georges Méric

Ce golf est arrêté puisqu'ils ont déposé un permis mais il faut crédibiliser financièrement cela et ces nuitées-là crédibilisent l'hôtel et peut-être aussi une résidence de loisirs. Mais vous savez qu'avec la crise de 2008, les résidences de loisirs et les résidences de vacances ont un équilibre difficile à atteindre.

L'objectif est que les visiteurs passent 3 jours au lieu de 3 heures dans notre secteur et consomment des produits et services.

[Blog de Léon](#)

Dans ces cas là, les hôtels qui seraient implantés seront de quel type ? Ce sont des hôtels à bas coût ?

Georges Méric

Il faut tout le panel. Il faut un panel avec du bas coût et un panel « golf » avec un 3 étoiles plus. Sur la zone ici, peut-être un hôtel à bas coût qui peut permettre à une famille de résider sans gros frais. On ne va pas les multiplier, s'il y en a deux c'est bien. La petite étude de marché que l'on a faite nous montre qu'il ne faut pas rêver. Il ne faut pas dire qu'il y aura 10 hôtels autour parce qu'il y a 200 000 nuitées : ce n'est pas vrai.

[Blog de Léon](#)

Pour revenir sur le projet PV, le grand coup de frein, voire la marche arrière du gouvernement impacte-t-il le projet ?

Georges Méric

Le projet est « au milieu du gué ». Nous sommes associés à VEOLIA et ce n'est pas par inadvertance.

Le permis est déposé, il est en instruction, il devrait sortir au printemps. Il est sur que si il y avait encore un coup de frein sur les projets PV après ceux de décembre/janvier il n'y aurait plus aucun projet en France !

Autres questions posées par mail après l'entretien à M. Georges Méric

[Blog de Léon](#)

Vous annoncez plus de 500 emplois créés directement sur le site.

Quelle sera la répercussion du Village de marques sur l'activité des commerces d'équipement de la personne et du foyer des centres-villes ? Suppressions d'emplois, restructurations ?

Georges Méric

Il n'y aura aucun impact sur les commerces d'équipement de la personne et du foyer des centres villes.

[Blog de Léon](#)

Quel sera donc le bilan global sur Midi-Pyrénées en termes d'emplois ?

L'exemple du développement des ces activités sur la ville de Troyes donne une idée du bilan positif que l'on peut attendre, en termes d'emplois, sur la région.

2/ Quel sera le statut du village de marques ? Un magasin d'usine qui ne pourra écouler réglementairement que des surplus de stocks, des produits des années précédentes, des retours de marchandises ? Sera-t-il assimilé au contraire à la grande distribution et au vu du nombre de clients prévus c'est alors une masse de produits à très bas coûts spécifiquement qui seront réalisés dans des pays pauvres où les conditions de travail sont déplorables ?

Monsieur Franck Verschelle – Advantail – gestionnaire du Village des Marques – saura apporter les réponses à ces dernières questions.